

29 Octobre 2014

Communiqué de presse

Les Burkinabé sont favorables à la limitation des mandats présidentiels

Les deux tiers des Burkinabé sont favorables au principe de la limitation du nombre de mandats présidentiels, selon la dernière enquête d'Afrobaromètre.

Dans l'enquête menée en Décembre 2012, 65% des répondants se sont prononcés d'accord – y compris 42% qui ont été « tout à fait d'accord » – avec l'affirmation selon laquelle « La Constitution devrait limiter l'exercice de la fonction du président du Burkina Faso à deux mandats » (Figure 1 ci-dessous). Cette proportion s'est même accrue de 11 points entre 2008 et 2012, avec des majorités en milieu urbain (77%) comme en milieu rural (60%).

Le Parlement du Burkina Faso s'apprête à voter une réforme constitutionnelle pouvant donner la possibilité d'un troisième mandat au président actuel.

Dans les enquêtes du Round 5 (2011-13) d'Afrobaromètre, 33 des 34 pays africains enquêtés ont exprimé un soutien majoritaire pour la limitation des mandats (Figure 2).

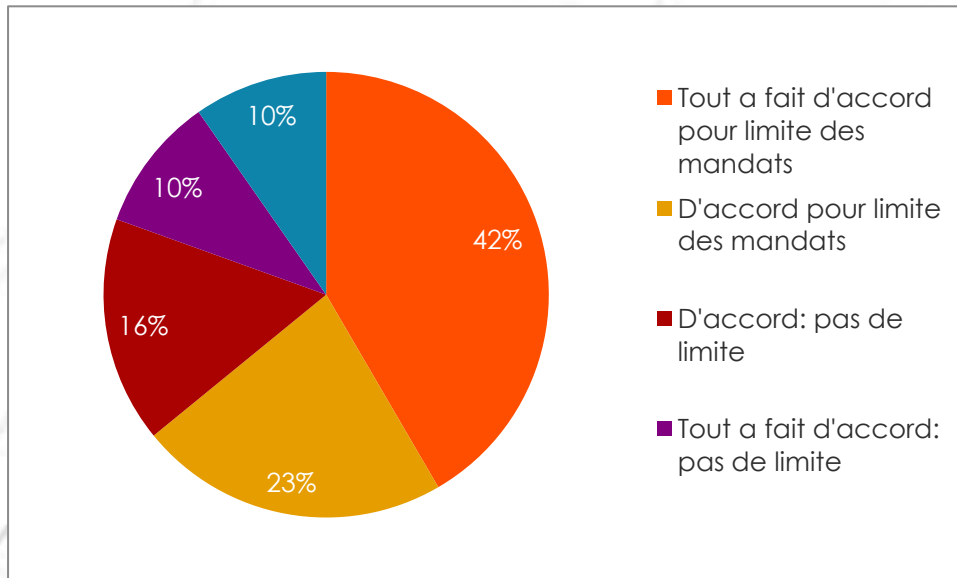
Afrobaromètre

Afrobaromètre est un réseau de recherche non partisane qui mène des enquêtes d'opinion publique sur la démocratie, la gouvernance, les conditions économiques, et d'autres questions connexes dans plus de 30 pays en Afrique. Cinq séries d'enquêtes ont été réalisées entre 1999 et 2013, et les enquêtes de la sixième Série sont actuellement en cours (2014-2015). Afrobaromètre mène des entretiens face-à-face dans la langue du répondant avec des échantillons représentatifs à l'échelle nationale de 1.200 à 2.400 répondants.

L'équipe d'Afrobaromètre au Burkina Faso a interviewé 1.200 adultes Burkinabé en Décembre 2012. Un échantillon de cette taille donne des résultats avec une marge d'erreur de +/- 3 à un niveau de confiance de 95%. Une enquête précédente a été menée au Burkina Faso en 2008.

Figures

Figure 1: Soutien pour limiter les mandats présidentiels | Burkina Faso | 2012

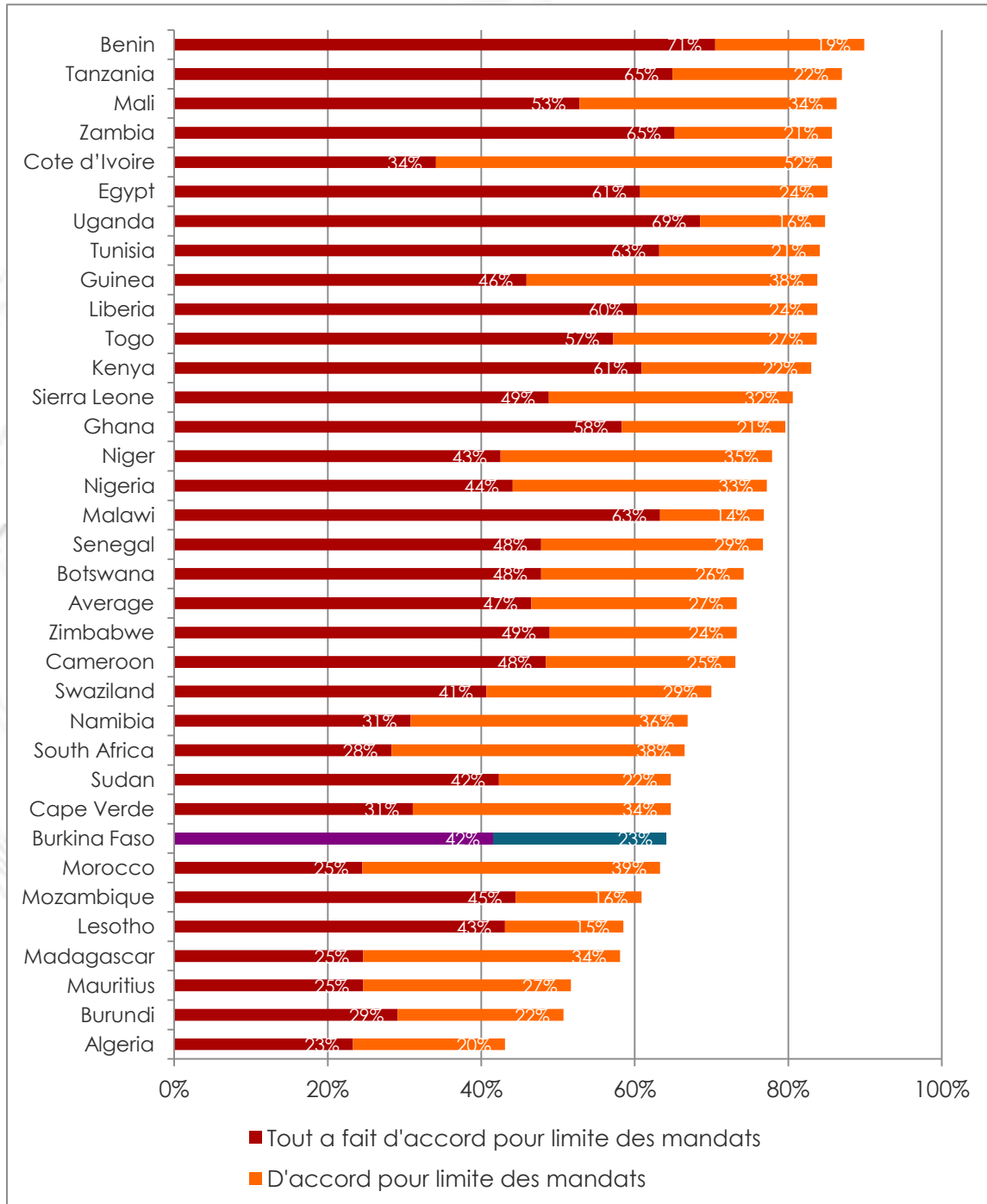


La question posée aux répondants: Laquelle des affirmations suivantes est la plus proche de votre opinion ? Choisir Affirmation 1 ou Affirmation 2.

Affirmation 1: La Constitution devrait limiter l'exercice de la fonction du président du Burkina Faso à deux mandats.

Affirmation 2: Il ne devrait pas avoir de limite constitutionnelle au nombre de mandats du président du Burkina Faso.

Figure 2: Soutien pour limite des mandats | 34 pays | 2011-2013



Pour plus d'informations:

Veillez visitez le site www.afrobarometer.org et nous suivre sur Facebook et Twitter @Afrobarometer.